



# SECTEUR CGT DES CHEMINOTS DE LA REGION NORD-PAS DE CALAIS



**FLASH INFO**

## En direct du CER



Une mauvaise loi  
nous a séparés,



la voix des  
cheminot-e-s  
pour nous  
rassembler !



Le 19 novembre 2015,  
**JE VOTE CGT !**



**Le journal CGT**

**du CER Nord / Pas de Calais**  
*Plénière du 29 octobre 2015*

37 rue de Tournai - 59000 Lille

Tél 03 28 55 76 06 (Interne 221606) / Fax 03 28 55 78 16 (Interne 221816)

Courriel : [secteur-cgt-cheminots.lille@orange.fr](mailto:secteur-cgt-cheminots.lille@orange.fr)

Site internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

## PROVOCATION et MEPRIS du DIRECTEUR de REGION FACE A LA SOUFFRANCE DES AGENTS !

### Plénière du CER de ce jeudi 29 octobre 2015

Dès l'ouverture de la séance, une centaine de camarades de la CGT de tous les services (dont une grande majorité de l'EEV) ont envahi la salle. Ceci dans le but d'exprimer leur colère vis-à-vis du plan de restructuration mené par la direction visant à supprimer 27 postes à l'EEV (notamment sur les gares de Lille Flandres et Lille Europe).

Ces agents sont venus ce jour interpellé le Directeur de Région, afin qu'il puisse répondre à leurs interrogations concernant ces nouvelles suppressions de postes. **Il faut tout de même dire, que la direction a supprimé plus de 80 postes à l'EEV en moins de 3 ans !!!**



Alors, que dans le même temps, la nouvelle Conventions TER prévoit la ré-humanisation des gares !!! Cherchez l'erreur.

On notera l'ingratitude du Directeur de Région à l'encontre de ces agents venu exprimer leur souffrance.

Pour le Directeur, la méthode qui consiste à envahir une réunion est un **procédé archaïque** (digne d'un autre temps). Allant même jusqu'à ne pas vouloir leur adresser la parole prétextant qu'ils ne sont que de simples cheminots !

Pour la direction, rien à craindre car il n'y aura pas de licenciement. L'ensemble des agents seront reclassés sur la même zone d'emploi. **MERCI QUI ?**

Ces propos n'ont pas rassuré les agents. Pire, ils n'ont fait qu'accentuer le malaise.

Comment un dirigeant de l'entreprise peut-il se permettre de répondre comme cela. De la pure provocation, à la limite de se faire arracher sa chemise ? A croire qu'il le cherchait !

Devant ce comportement vraiment indigne d'une époque révolue, les agents sont partis, serein et plus motivés que jamais à défendre leur emploi, rejoindre la manifestation sur PARIS (personnel CE/CCE et retraités).

S'en est suivit une suspension de séance à la demande des OS.

Une analyse des propos tenus par le directeur a été faite par les OS. Aucune ambiguïté possible, les annonces de la direction sur le maintien des suppressions de poste est inadmissible. A la limite de l'insulte.

Dès la réouverture de la séance, la CGT au nom des 3 OS représentatives dénonce ouvertement le comportement du directeur. De plus, pour la CGT, l'art 23 23-27 du code du travail n'a pas été respecté (consultation obligatoire du CE suite à un projet de suppression de plus de 20 postes).

La CGT a donc naturellement demandé la réalisation d'un tryptique (information, Débat, consultation) comme le prévoit la loi.

Devant l'hésitation du directeur, une deuxième demande de suspension de séance a été formulée.

La CGT a proposé aux 2 autres OS la rédaction de 2 résolutions. La première concernant la demande du tryptique, et une seconde concernant l'offre low cost sur la région (OUIGO/OUICAR/OUIBUS).

Ces 2 propositions ont été validées par les 2 autres OS.

Dès la réouverture de la séance, la CGT a annoncé au directeur ces 2 résolutions. Elles ont été votées à l'unanimité par les 3 OS.

A l'issue du vote, et compte tenu de ce qui s'était passé suite à l'envahissement par des camarades de la CGT en colère, il a été décidé de quitter la séance, à l'unanimité.



Il nous était impossible de continuer à siéger ce jour devant une direction ayant un tel comportement.

**Le 19 Novembre, voter C.G.T  
Agir, Lutter et Gagner !  
Votez et faites voter C.G.T.**